

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise de menuiserie ou d'agencement. Il fabrique les pièces d'adaptation et d'ajustement des menuiseries (portes, fenêtres, volets, placards, escaliers...) et du mobilier, et les installe. Il réalise également des travaux d'isolation et d'étanchéité en atelier, pour la découpe et l'assemblage des ouvrages, ou sur chantier, pour leur mise en place. Il connaît les différents matériaux (bois, matériaux dérivés, matériaux associés comme l'aluminium, les mousses...), les principales techniques d'usinage du bois et les étapes de fabrication. Sur le chantier, il sait adapter la pose aux contraintes de structure, d'étanchéité et de confort. Par ailleurs, il doit organiser et sécuriser son intervention et veiller au tri et à l'évacuation des déchets.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP Menuisier Fabricant ou un autre CAP/BEP issu des métiers du bois).
- Être titulaire du BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur.

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation.

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible à **partir de 15 ans** jusqu'à l'année des 30 ans avec possibilité de dérogation.

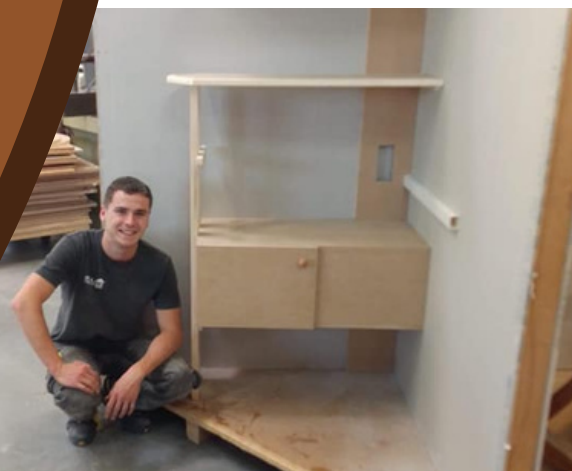
Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).



DURÉE

- **420 heures** de formation au CFA pour l'année d'apprentissage
- **420 heures** réparties sur 12 semaines au CFA par an

Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.



OBJECTIFS

Pendant les enseignements professionnels l'apprenti va acquérir les savoirs pour :

- Poser des ouvrages dans le domaine du bâtiment (portes, fenêtres, escaliers, volets, cloisons, parquets...)
- poser des ouvrages dans le domaine de l'agencement (magasins, bureaux, stands, cuisine, salle de bains, rangement...)

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

	Total en heures
Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	26
Mathématiques - Sciences physiques	39
Langue vivante	13
Prévention Santé Environnement	23
SOUS TOTAL	101

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Gestion de l'alternance et accompagnement individualisé	65
Technologie professionnelle	110
Lecture de plan et dessin	100
Travaux pratiques	78
SOUS TOTAL	353

TOTAL GÉNÉRAL : 454 heures

EVALUATION DES ACQUIS

Au terme de cette année de formation, le jeune obtiendra le CAP Menuisier installateur.

Le CAP peut déboucher sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études au sein de la MFR sur un Brevet Professionnel Menuisier (BP).

INDICATEURS

- **100% de réussite à l'examen (session 2022).**
- **80,77%** des jeunes issus de la menuiserie à fin juin 2021 restent dans la branche professionnelle

TARIFS

- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (pour les menuisiers les OPCO - Opérateur de Compétences sont Constructys et OPCO 2i).
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

SUIVI DE L'ACTION

L'apprenti sera évalué par le biais de **CCF** (Contrôles en Cours de Formation).
Bulletins de notes semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise.

Si besoins des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le responsable de classe se rendra en entreprise **1 à 2 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.